

## « Plan Avenir » : une boussole informatique pour une orientation réussie dans une société numérique



17 juin 2025

*La Société informatique de France se félicite de l'annonce de la mise en place du « [Plan Avenir](#) » pour faciliter l'orientation des jeunes. Il comprend en effet des mesures en lien avec la formation scientifique et notamment informatique des élèves. Ce plan offre l'opportunité de faire évoluer l'enseignement « Sciences numériques et technologie » (SNT) pour mieux répondre aux besoins des jeunes et de la société. Pour faire de la rénovation de SNT et plus largement du développement de l'informatique dans les parcours scolaires, une réussite, la Société informatique de France porte trois recommandations :*

- *conserver, pour aborder les concepts scientifiques, une approche thématique en adéquation avec les usages des jeunes et en prise avec la société,*
- *renforcer le bagage scientifique informatique des élèves, socle pérenne de toute culture numérique, plutôt que développer une acculturation aux usages, rapidement obsolète,*
- *accroître significativement le vivier d'enseignants spécialistes de la discipline.*

Le 5 juin dernier Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, annonçait le plan « Avenir » pour l'orientation<sup>1</sup>, placé sous le signe de l'égalité des chances, dont la priorité 5 fait particulièrement écho aux préoccupations et aux actions de la Société informatique de France :

« **Mieux prendre en compte les besoins du pays...** », autrement dit donner à toute citoyenne et tout citoyen les clés pour s'épanouir, s'insérer et agir dans une société informatisée, «**... notamment dans les filières numériques, technologiques, et d'ingénierie** », ou comment susciter davantage de vocations vers des filières scientifiques et techniques dans lesquelles l'informatique occupe une place importante voire, pour certaines, prépondérante et dans lesquelles les femmes demeurent largement sous-représentées.

Comment atteindre simultanément ces deux objectifs ? En renforçant la culture informatique de tous les jeunes.

---

<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/plan-avenir-l-orientation-pour-que-l-avenir-soit-un-choix-450556>



Cette ambition apparaît bien dans le plan proposé. Renover le programme de sciences numériques et technologie (SNT) en seconde générale et technologique est en effet l'un des leviers identifiés dans la mesure 20. Cette proposition fait écho à l'évolution appelée de ses vœux par la SIF dès 2022<sup>2</sup> pour améliorer un programme dont elle avait déjà pointé les failles en 2018<sup>3</sup>. Une autre piste viendrait utilement compléter la mesure 18 visant à rendre « les sciences et la tech accessibles à tous dès le collège » : proposer un enseignement d'informatique à part entière dès le collège et s'inscrire ainsi dans une continuité structurante tout au long de la scolarité<sup>4</sup>.

Concrètement, comment mieux aborder l'informatique et développer des usages raisonnés du numérique tout au long du parcours scolaire ?

**En conservant ce qui fait l'originalité et l'intérêt de l'enseignement SNT** : une entrée des savoirs par des thèmes en lien avec les préoccupations et les usages des jeunes, avec une mise en perspective des notions scientifiques et techniques à l'aune des enjeux éthiques et citoyens associés.

**En portant une ambition plus forte et clairement explicitée en matière d'acquisitions de connaissances et compétences fondamentales en informatique** dans la formation de tous les élèves et notamment dans l'enseignement SNT. Sans elles, l'individu devient esclave et non maître des technologies qui l'entourent par manque du recul nécessaire pour bien les appréhender.

**En poursuivant enfin la formation et le recrutement d'enseignants d'informatique**, spécialisés dans la discipline elle-même et dans sa didactique pour accompagner l'éducation des nouvelles générations.

La Société informatique de France est prête à travailler aux côtés de la communauté éducative et au sein de l'Équipe de France du numérique afin de poursuivre la nécessaire transformation de l'école pour qu'aux côtés des savoirs fondamentaux traditionnels, tous les élèves puissent également acquérir le socle informatique nécessaire à leur épanouissement et à celui de la société.

---

<sup>2</sup> [https://archive.socinfo.fr/wp-content/uploads/2022/07/Communique\\_SIF\\_sur\\_SNT.pdf](https://archive.socinfo.fr/wp-content/uploads/2022/07/Communique_SIF_sur_SNT.pdf)

<sup>3</sup> <https://archive.socinfo.fr/wp-content/uploads/2018/11/SIFetSNT2nde.pdf>

<sup>4</sup> Un travail de fond a été mené par la SIF, l'AEIF et Talents du numérique pour proposer un programme d'informatique pour le collège, dont le contenu a été rendu public le 6 juin dernier : <https://www.socinfo.fr/programme-college-cycle4/>

# Société **informatique** de France

## **Qui** sommes-nous ?

Créée en 2012 – Association reconnue d'utilité publique

Société savante d'informatique en France, la SIF a vocation à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise en particulier à :

- Animer sa communauté scientifique et technique ;
- Contribuer à la culture des citoyennes et citoyens ;
- Accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur ;
- Participer aux débats de société en lien avec l'informatique.



### Contacts presse

Président : Yves Bertrand, [president@societe-informatique-de-france.fr](mailto:president@societe-informatique-de-france.fr)

Communication de la SIF : [communication@societe-informatique-de-france.fr](mailto:communication@societe-informatique-de-france.fr)

Sylvie Alayrangues, [sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr](mailto:sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr)

Charlotte Truchet, [charlotte.truchet@ircam.fr](mailto:charlotte.truchet@ircam.fr)

Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05



**Socinfo.fr**

